

LETTRE OUVERTE AU PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL

Les élu-e-s du personnel au Comité technique et au CHSCT de la Région (CGT, FO, FSU, UNSA),

à Monsieur le Président du Conseil Régional du Limousin.

Limoges, le 29 mai 2015

Monsieur le Président,

Nous sommes à 7 mois de la fusion du Limousin avec les régions voisines d'Aquitaine et de Poitou-Charentes.

Nous souhaitons vous alerter sur le fait que cette situation inédite a un caractère anxiogène pour les personnels, qui prend de l'ampleur plus l'échéance approche. Les agents s'interrogent à la fois sur les conditions sociales qui leur seront appliquées dans la grande région et sur le devenir de leur poste et de leurs missions.

Lors des différents entretiens que vous nous avez accordés et lors de la dernière rencontre à laquelle vous avez convié l'ensemble des agents le 10 avril, vous avez indiqué votre attachement à l'harmonisation par le haut des régimes indemnitaires et au maintien des emplois et des locaux en Limousin. Vous avez également indiqué ne pas vouloir imposer de mobilité géographique aux agents, et assuré que les non titulaires, ainsi que les collègues des Agences ne seraient pas des «variables d'ajustement».

Vous avez également rappelé les deux principes qui guident votre action vis-à-vis des personnels : la justice sociale et le respect.

Nous avons pris acte avec satisfaction de ces engagements, cependant, après la réalisation de l'état des lieux des politiques conduites, nous sommes entrés dans une nouvelle phase plus concrète de la préparation de la fusion.

Nous attendons que cette nouvelle phase, permette d'apporter aux agents des réponses plus précises aux questions qu'ils se posent.

Dans cet objectif, nous vous présentons plusieurs demandes :

1 – Il nous paraît indispensable de renforcer le dialogue social. Nous demandons à cette fin, la mise en place de toute urgence, d'un comité du dialogue social, comme cela existe en Aquitaine. Sous la forme d'une émanation du Comité technique et du CHSCT, il aurait pour objet d'aborder toutes les questions RH liées à la fusion, sans préjudice des consultations réglementaires des instances paritaires.

2 - Nous demandons que dès maintenant des négociations s'engagent sur plusieurs questions majeures : l'alignement par le haut des régimes indemnitaires, l'harmonisation des conditions d'avancement, du temps de travail, et des Œuvres sociales au plus favorable pour les agents.

3 – Parallèlement, afin de préparer au mieux les évolutions qui vont intervenir,

- nous demandons que soient identifiés dès à présent, les missions, postes et services qui seront les premiers à être impactés, nous savons que certains le seront avant le 31/12/2015,
- nous demandons que, pour les agents qui seraient concernés, un plan d'accompagnement au changement soit élaboré et présenté au Comité technique le plus rapidement possible,
- plus globalement, nous demandons que la question de la fusion, soit pleinement intégrée au plan d'action 2015 pour la prévention des risques professionnels qui est en cours d'élaboration,
- nous renouvelons la demande déjà adressée à la DRH, d'identifier dès à présent les Contrats à durée déterminée (correspondant à des recrutements à titre permanent sur postes permanents) qui arrivent à échéance avant le 31 décembre de cette année, ainsi que ceux dont l'échéance est fixée au 1^{er} trimestre 2016. Il importe en effet que ces agents aient l'assurance que leur contrat sera bien renouvelé.

4 – Enfin, au nom de la transparence, nous demandons communication de l'état des lieux réalisé par les trois Régions sur le volet « RH » (constats et analyses). Il doit être porté à la connaissance de l'ensemble des agents.

Certains de votre compréhension, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre considération distinguée.

Les élu-e-s du personnel au Comité technique et au CHSCT de la Région (CGT, FO, FSU, UNSA).